Eighteenth-Century Fiction

Volume 8 | Issue 3 Article 6

4-1-1996

L'Aube des disciplines: *Manon Lescaut*

Pierre Saint-Amand

Recommended Citation

Saint-Amand, Pierre (1996) "L'Aube des disciplines: *Manon Lescaut*," *Eighteenth-Century Fiction*: Vol. 8: Iss. 3, Article 6.
Available at: http://digitalcommons.mcmaster.ca/ecf/vol8/iss3/6

Copyright ©2013 by Eighteenth-Century Fiction, McMaster University. This Article is brought to you by DigitalCommons@McMaster. It has been accepted for inclusion in Eighteenth-Century Fiction by an authorized administrator of DigitalCommons@McMaster. For more information, please contact scom@mcmaster.ca.

L'Aube des disciplines: *Manon Lescaut*

Abstract
Dans L'Abbé Prévost. Labyrinthes de la mémoire, Jean Sgard, étudiant les rapports entre l'histoire et le roman chez Prévost, bouleverse une idée reçue pour ce qui concerne Manon Lescaut. Il enlève l'Histoire du Chevalier Des Grieux à la Régence à laquelle le roman est depuis longtemps associé. Il situe plutôt les épisodes du roman avant 1715; seul celui du Nouvel Orléans correspondrait au temps de la Régence. Le monde du Chevalier n'est pas celui du «Système»: «monde de l'argent, du plaisir et de la corruption». Non, Prévost ne peint pas le Paris qu'il a lui-même connu. II place ses personnages à la fin du règne de Louis xrv. Sgard soutient son hypothèse par un réseau de références et de dates, poursuivant, par la preuve, un doute esquissé chez Michelet qui s'inquiétait: «trouve-t-on par moment le vif élan d'esprit, l'essor vers l'avenir qui caractérise l'époque dans les Lettres persanes? Non, nul amour de la lumière. Cette désolée Manon regarde moins l'aurore que le couchant. Elle appartient surtout à la fin de Louis xiv». Pour Sgard, la matière prévostienne s'attarde sur l'immoralité publique de la fin du Grand Siècle. Prévost donnerait un tableau de la déchéance qui gagne les milieux aristocratiques. À cet égard, le critique rappelle les constatations des moralistes (Saint-Simon, La Bruyère) et le théâtre (Regnard, Lesage, Dancourt): Prévost offrirait une suite secrète à cette veine. Il serait facile d'arriver a certaines assimilations avec l'époque de Philippe d'Orléans, mais le critique est catégorique: «Aucune des allusions historiques du roman ne s'oppose en fait à ce que l'histoire se place entre 1712 et 1716; toutes concourent à nous donner l'impression d'une époque de crise, d'un effondrement des valeurs et des illusions; et cet effondrement est caractéristique, pour le romancier, de la fin du règne de Louis XIV».

This article is available in Eighteenth-Century Fiction: http://digitalcommons.mcmaster.ca/ecf/vol8/iss3/6

L'Aube des disciplines: *Manon Lescaut*

Pierre Saint-Amand

Dans *L'Abbé Prévost. Labyrinthes de la mémoire*, Jean Sgard, étudiant les rapports entre l'histoire et le roman chez Prévost, bouleverse une idée reçue pour ce qui concerne *Manon Lescaut*. Il enlève l'*Histoire du Chevalier Des Grieux* à la Régence à laquelle le roman est depuis longtemps associé. Il situe plutôt les épisodes du roman avant 1715; seul celui du Nouvel Orléans correspondrait au temps de la Régence. Le monde du Chevalier n'est pas celui du «Système»: «monde de l'argent, du plaisir et de la corruption».[1] Non, Prévost ne peint pas le Paris qu'il a lui-même connu. Il place ses personnages à la fin du règne de Louis XIV. Sgard soutient son hypothèse par un réseau de références et de dates, poursuivant, par la preuve, un doute esquissé chez Michelet qui s'inquiétait: «trouve-t-on par moment le vif élan d'esprit, l'essor vers l'avenir qui caractérise l'époque dans les *Lettres persanes*? Non, nul amour de la lumière. Cette désolée Manon regarde moins l'aurore que le couchant. Elle appartient surtout à la fin de Louis XIV».[2] Pour Sgard, la matière prévostienne s'attarde sur l'immoralité publique de la fin du Grand Siècle. Prévost donnerait un tableau de la déchéance qui gagne les milieux aristocratiques. À cet égard, le critique rappelle les constatations des moralistes (Saint-Simon, La Bruyère) et le théâtre (Regnard, Lesage, Dancourt): Prévost offrirait une suite secrète à cette veine. Il serait facile d'arriver à certaines assimilations avec l'époque de Philippe d'Orléans, mais le critique est catégorique: «Aucune des allusions historiques du roman ne s'oppose en fait à ce que l'histoire se place

1 Jean Sgard, *L'Abbé Prévost* (Paris: Presses universitaires de France, 1986), p. 57.

2 Sgard, p. 62.

Eighteenth-Century Fiction, Vol. 8, Iss. 3 [1996], Art. 6

entre 1712 et 1716; toutes concourent à nous donner l'impression d'une époque de crise, d'un effondrement des valeurs et des illusions; et cet effondrement est caractéristique, pour le romancier, de la fin du règne de Louis XIV».[3]

On pourrait orienter les observations de Jean Sgard et les encadrer par une autre version de la fin du Grand Siècle, celle offerte par Michel Foucault dans *Surveiller et punir* concernant l'avènement des disciplines dans l'Ancien Régime. On pourrait interpréter ainsi le conformisme du chevalier sous l'angle des coercitions implantées par le régime monarchique. Sgard fait mention de l'attachement du chevalier à l'ordre ancien pour mieux dater le récit; mais l'intérêt ici est d'étudier plus spécifiquement le paysage de la domination dans le roman et de l'examiner sous l'angle moins d'une critique morale que d'une critique «politique».[4] Il s'agit de montrer comment *Manon Lescaut* inscrit les traces du pouvoir sur les vies, les corps, et son façonnement des discours. La démarche intentée est d'expliquer de nouveau l'histoire privée par l'histoire publique.

Manon Lescaut exploite donc le système disciplinaire dans la rigidité instituée par le gouvernement monarchique, avec ses lettres de cachet, sa police (exempts, archers, gardes), son «guet»,[5] bref, sa justice autoritaire. J'entends ainsi que Prévost met en place une extraordinaire machinerie de surveillance, une série d'institutions de normalisation et de régulation. Il constitue l'intérêt romanesque par la tension intérieure entre l'effort de normalisation et sa cassure permanente par les protagonistes.[6]

3 Sgard, p. 66.

4 Pour une perspective plus historique, voir l'article inaugural de Diana Guiragossian qui examine les mesures de répression prises contre les personnages dans «*Manon Lescaut* et la justice criminelle sous l'ancien régime», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 56 (1967), 679–91. L'auteur caractérise la nature des délits par rapport au code pénal du XVIIIe siècle et fait le tour des maisons de détention qui accueillent les deux amants. Elle va jusqu'à conclure, en citant Sgard, que *Manon Lescaut* appartiendrait à la période de l'ombre de Prévost, prisonnier de «l'empire du passé, de la famille, de la monarchie absolue et de l'église» (p. 691). Notre analyse essayera de nuancer cette perspective.

5 L'abbé Prévost, *Manon Lescaut* (Paris: Garnier Flammarion, 1967), p. 101. Les références au texte renvoient à cette édition.

6 Dans une autre perspective que la nôtre, on pourra consulter le livre de Maurice Daumas, *Le Syndrome Des Grieux* (Paris: Seuil, 1990) qui étudie l'évolution de la relation père/fils en termes d'une «situation de conformité» ou «soumission du fils à la stratégie du chef de famille» (p. 15). Par rapport à ladite stratégie, peuvent se développer toutes sortes de *déviances*. Parmi celles-ci, la rébellion (concernant la famille stricte) et le *dérangement* (qui concerne tout le corps social) dont Daumas nous donne un aperçu de l'étendue de ses manifestations: «l'inconstance (fugue, enrôlement, désertion, prise d'habit, défroquement ...), la dissipation (dettes, vols domestiques ...), et le libertinage (fréquentation proscrites, séduction, mariage clandestin ...). S'y ajoutent le vin, le jeu et la débauche; le vol, la brutalité et l'irréligion» (p. 33). On peut voir qu'on est avec Des Grieux dans un cas très clair et quasi-complet de dérangement. Daumas, à aucun moment dans son étude, ne se penche sur le soutien policier apporté à la stratégie du père.

https://digitalcommons.wmich.edu/ecf/vol8/iss3/6

La lecture historique de *Manon Lescaut* est fondée sur l'oubli de cet ancrage disciplinaire du récit, de l'amplification progressive dans l'intrigue de l'univers carcéral, et sur l'insistance à considérer le récit comme le modèle même de la fiction amoureuse. Un tour de magie a tourné le roman vers le lyrisme ou le tragique, et la sympathie portée au couple malheureux fait oublier la mise en place du système disciplinaire qui va les enfermer dans leur sombre destin. Cela même qu'on a appelé «destin», pour orienter le roman du côté de la mythologie, il faudrait, comme le fait Michel Foucault, le ramener plutôt à sa dimension sociale et le concevoir comme «la forme du rapport au pouvoir, de la lutte avec ou contre lui».[7] En effet, *Manon Lescaut* n'est pas à inscrire dans une généalogie malheureuse d'histoires d'amour. Le roman de Prévost n'est pas la réécriture libertine d'une matière érotique ancienne; il met en scène au contraire l'effort radical pour soumettre ses protagonistes à des techniques de contrôle. En ce sens, il est un chapitre romanesque à la généalogie de l'individu moderne. Il permet d'étudier la fictionnalisation de certaines formes historiques du pouvoir. Bref, là où jadis l'amour du roman «intriguait», si l'on peut dire, il s'agit de vérifier plutôt «l'anatomie politique» que découvre le roman de Prévost, la mise en place d'une véritable gestion du corps, toute une technologie de contrôle de l'individu.

Sous ce terme d'«anatomie politique», Michel Foucault entend les dispositifs de contrôle et de dressage des corps, «une politique des coercitions qui sont un travail sur le corps, une manipulation calculée de ses éléments, de ses gestes, de ses comportements».[8] La mise au pas de cette approche utilitariste du corps débute au XVIIe siècle et est à l'œuvre dans les collèges, dans l'organisation hospitalière, dans l'armée. Plus précisément, Foucault étudie la transition entre un (sur)pouvoir cérémoniel, s'affirmant par une série de rituels majestueux qui représentent le corps du roi dans sa force solennelle et une «microphysique» du pouvoir, plus modeste en apparence, mais s'appliquant par une série de petites techniques de surveillance. Foucault commente ainsi une médaille frappée pour la commémoration de la revue militaire du 15 mars 1666 par Louis XIV. Il étudie comment sont réparties sur la médaille, l'image royale et celle des soldats: «Sur la droite, le roi, pied droit en avant, commande lui-même l'exercice avec un bâton. Sur la moitié gauche, plusieurs rangées de soldats sont vus de

7 Michel Foucault, «La Vie des hommes infâmes», *Les Cahiers du chemin*, n° 29 (1977), p. 17.
8 Michel Foucault, *Surveiller et punir* (Paris: Gallimard, 1975), p. 139.

Produced by The Berkeley Electronic Press, 1996

Eighteenth-Century Fiction, Vol. 8, Iss. 3 [1996], Art. 6

face».[9] Selon l'historien, la médaille donne à voir simultanément l'éclat du pouvoir royal, mais elle dégage en même temps la visibilité des sujets. Michel Foucault conclut: «c'est cette inversion de visibilité dans le fonctionnement des disciplines qui assurera jusqu'à ses degrés les plus bas l'exercice du pouvoir. On entre dans l'âge de l'examen infini et de l'objectivation contraignante».[10]

La police deviendra l'instrument le plus remarquable de ce nouveau pouvoir qui se rattache sans difficulté à la souveraineté politique en même temps qu'à l'institution judiciaire dont elle apparaît comme le plus efficace «bras séculier». Michel Foucault parle de ce «regard sans visage qui transforme tout le corps social en un champ de perception: des milliers d'yeux postés partout, des attentions mobiles et toujours en éveil».[11]

Nous pouvons montrer que cette microphysique du pouvoir est active dans l'*Histoire du Chevalier Des Grieux* et que Prévost met admirablement en place l'engrenage de la surveillance et de l'examen. Nous verrons que s'il installe l'appareil autoritaire de l'oppression, il y oppose aussi les mécanismes de la résistance. S'il détaille les techniques de contrôle et d'utilisation des personnages, il met aussi en place pour eux des plages de liberté.

Le Temps du désordre

On peut considérer Des Grieux et Manon comme deux délinquants. Il s'agit moins d'un jugement moral sur les personnages que le constat de ce qui se présente chez eux comme un vagabondage organisé. Au dix-huitième siècle, Montesquieu émettra le verdict le plus sévère, pour qualifier les actions des deux personnages. L'auteur des *Lettres persanes* dira en effet: «Le héros est un fripon et l'héroïne une catin».[12] En tout cas, Manon et Des Grieux délaissent tous les deux le domicile familial. Dans le cas de Manon, elle est envoyée, sans doute pour infraction aux mœurs, à un couvent (qui devait relayer l'institution familiale). Dans le cas de Des Grieux, il quitte le collège d'Amiens, relais aussi de la famille. Des Grieux y prépare une carrière déjà fixée pour lui par ses parents. Le collège est non seulement un établissement religieux, il est aussi un établissement disciplinaire: il encourage un certain athlétisme

9 *Surveiller et punir*, p. 190.

10 *Surveiller et punir*, p. 191.

11 *Surveiller et punir*, pp. 217, 215–16.

12 Un autre lecteur contemporain, Crébillon, s'indignait de la faveur faite à un escroc et une catin. Voir *Manon Lescaut*, éd. F. Deloffre et R. Picard (Paris: Garnier, 1965), p. clxi.

http://digitalcommons.mcmaster.ca/ecf/vol/iss/3/6

de la vertu, par l'exercice, la droiture, et la rigueur des comportements admis. Des Grieux nous apprend qu'il y brillait par son application (p. 38). Sur le chemin d'Amiens, voici donc Des Grieux détourné de son innocence. Plus qu'à lui-même, la rencontre fatale avec Manon l'enlève d'abord à son père: «J'avais marqué le temps de mon départ d'Amiens. Hélas! que ne le marquais-je un jour plus tôt! J'aurais porté chez mon père toute mon innocence» (p. 39).

Les deux protagonistes pratiquent tout de suite toutes sortes d'actes illégaux: prostitution et libertinage dans le cas de Manon; jeux, fugues, larcins, jusqu'au meurtre dans le cas de Des Grieux. Le texte de Prévost ne manque pas de décrire le champ d'action des personnages comme la découverte d'une extraordinaire liberté, avec toute l'extase de la nouveauté. Le comportement des deux jeunes paraît en effet comme une résistance bien menée à la coercition passée, comme une *provocation* dont est maintenue la charge d'excitation. Des Grieux et Manon flirtent avec leur liberté nouvellement conquise. Ils pratiquent dans tout le roman un jeu agonal avec l'ordre. Le jeu et la tricherie apparaissent tout particulièrement au Chevalier, fraîchement sorti des études, comme une véritable découverte de son intelligence. À l'Hôtel de Transylvanie, quartier général de ses exploits, il *jouit* de sa nouvelle «adresse» (p. 74). Loin des leçons de philosophie et de théologie, il prend maintenant plaisir à une série d'actes qui exigent de sa part de l'«industrie»: l'instantanéité du jugement, de l'invention, et le calcul de l'artifice. Le novice s'applaudit de son ingéniosité, habile maintenant à faire une volte-face ou à filer la carte, «à tromper les yeux des plus habiles, et ruiner sans affectation quantité d'honnêtes joueurs» (p. 66).

Il faut lire la passion amoureuse dans le même esprit, comme l'effort pour arriver à de nouvelles expressions du moi. L'absorbement amoureux détache de la performance utilitaire. Par là, les amants échappent au contrôle des institutions. La passion leur confère, dans l'illusion même, un sens de l'autonomie et de la valeur personnelle. Ils se placent en réaction par rapport au système des régulations. Ils mobilisent leur corps pour une série d'actions et d'émotions non rationnelles. Les deux amants se soustraient du monde de la prévision et du programme: le hasard de la rencontre de Des Grieux et de Manon sur la route d'Amiens inaugure cette démarche. Assujettis à l'amour, ils se soumettent à un usage capricieux du temps: ils prennent le temps fou d'aimer. L'investissement érotique des deux amants défie tout aménagement économico-politique de leur corps. Le nomadisme qui caractérise la vie du couple va dans le sens de cette héroïsation du désordre et de la rébellion.

Eighteenth-Century Fiction, Vol. 8, Iss. 3 [1996], Art. 6

S'il y a donc dans ce roman une mise en scène de la subjectivité, il faut la trouver dans cet effort répété de liberté, dans la capitalisation des possibilités d'actions, dans le champ actif des hasards et des probabilités. Cependant, *Manon Lescaut* devient vite le roman de la fin de la fête; il est le crépuscule de la randonnée folle, des vacances. Tout l'État se mobilise en effet pour empêcher la dérive des protagonistes. Leur conduite doit redevenir gouvernable. J'entends le terme «gouvernement» dans le sens que lui donne Michel Foucault: «la manière de diriger la conduite d'individus ou de groupes [...] des modes d'action plus ou moins réfléchis et calculés, mais tous destinés à agir sur les possibilités d'actions d'autres individus».[13]

L'Enfermement

Manon Lescaut représente une longue séquence de l'enfermement qui aboutit à la prison coloniale, l'épisode du Nouvel Orléans qui clôt le roman. La maison du père qui récupère au début du roman le fils fautif, une «chambre haute» où Des Grieux est gardé «à vue» (p. 52) et qu'il appelle à juste titre sa «prison» (p. 54), Saint-Lazare, le Châtelet (pour Des Grieux et Manon), l'Hôpital général (pour Manon, deux fois), et même Saint-Sulpice, lieu de correction et de conversion à la fois ponctuent cette chaîne d'emprisonnements.[14] Le Nouvel Orléans, qui n'est prison que pour Manon (Des Grieux, libéré, décide d'y suivre sa maîtresse) n'insiste sur aucune observation morale des personnages. Mais Des Grieux y découvre le travail. Le jeune aristocrate dissipé, mais innoccupé tout le long du roman est appelé à une transformation de son corps. Il ne vit plus dans la dépense inutile, dans le gaspillage sensuel. Sa nouvelle situation dans la prison coloniale, son dressage exige de lui qu'il devienne utile à lui-même. L'aristocrate libertin fait désormais l'usage de ses forces. Il serait enlevé à la lascivité paresseuse et parasite.

13 «Entretien avec H.L. Dreyfus et P. Rabinow» dans *Michel Foucault: un parcours philosophique* (Paris: Gallimard, «Folio», 1984), p. 314.

14 Sur les lieux correctionnels, l'édition Garnier de Deloffre et Picard fournit les renseignements les plus utiles. Saint-Lazare, concédé à une congrégation de missionnaires, accueille des jeunes gens de condition, enfermés à la demande de leur famille. La maison était située dans un vaste enclos, hors les murs de Paris, au faubourg Saint-Denis (p. 78). L'Hôpital-Salpêtrière doit sa réputation à sa maison de force, qui comprenait trois principales divisions, la Grande Force (condamnées à perpétuité), la Prison (condamnées à temps), le Commun où l'on enfermait les prostituées ou les femmes condamnées pour libertinage sur plainte de leurs maris. Manon, qui entre à l'Hôpital par lettre de cachet, est enfermée au quartier dénommé la «Correction» dont le régime est moins sévère que le «Commun» (pp. 79–80). On y logeait d'une part, des jeunes filles recluses par voie de correction paternelle, d'autre part, des détenues privilégiées, enfermées par lettres de cachet (p. 102). Le Petit-Châtelet, forteresse sur la rive gauche, servait à la détention des prisonniers pour dettes (p. 156).

http://digitalcommons.mcmaster.ca/ecf/vol8/iss3/6

Saint-Amand: L'Aube des disciplines: Manon Lescaut

Tout ce dispositif carcéral sert à réactiver la structure familiale, quoique cette réactivation ne concerne en fait que Des Grieux. Les passages de *Manon en prison* deviennent de plus en plus sérieux et finiront par son expulsion de l'État. Manon est définitivement bannie du réseau social: elle est jugée irrécupérable. Seul Des Grieux peut à la fin retourner à sa famille. Tout un système de redressement du jeune aristocrate est mis en place qui le récupère de l'originale vacance de la loi.

Cette réactivation suit dans le roman tout un circuit. Il y a d'abord la multiplication de la figure paternelle qui permet de «fixer» le fils dévoyé. Le roman révèle l'efficacité de tout un réseau d'informants et les activités du fils finissent toutes par aboutir au père de Des Grieux. Les liaisons mêmes des aristocrates libertins avec la maîtresse du chevalier ne servent en fait qu'à dénoncer le fils. Des Grieux est chaque fois remis aux autorités concernées. L'épisode avec G.M. découvre à Des Grieux le mouchardage entrepris à sa requête: «il fut informé de notre demeure et de nos affaires présentes, mais il apprit aussi qui j'étais, la vie que j'avais menée à Paris, l'ancienne liaison de Manon avec B., la tromperie qu'elle lui avait faite, en un mot, toutes les parties scandaleuses de notre histoire. Il prit là-dessus la résolution de nous fair arrêter» (p. 86).

On peut voir que la communauté des pères se referme sur l'inconduite du fils. Ainsi, c'est par Monsieur de B., le premier séducteur de Manon, que le père de Des Grieux finit par le découvrir et arrête sa première escapade: «il m'a écrit le lieu de ta demeure et le désordre où tu vivais, en me faisant entendre qu'il fallait main-forte pour s'assurer de toi. Il s'est offert de me faciliter les moyens de te saisir au collet, et c'est par sa direction et celle de ta maîtresse même que ton frère a trouvé le moment de te prendre sans vert» (p. 51). Et Des Grieux réagit vite, quand il est arrêté cette première fois, soupçonnant la promptitude de la dénonciation: «Le résultat de ma méditation fut de me persuader que j'avais été aperçu dans les rues de Paris par quelques personnes de connaissance, qui en avaient donné avis à mon père» (p. 49). Le cas est plus explicite avec M. de G.M. qui arrive avec le père de Des Grieux au Châtelet où est interné le chevalier. L'occasion est dès lors offerte à Des Grieux d'excuser sa conduite, mais surtout de s'humilier devant le père-modèle: «M. de G.M. [...] m'ayant félicité sur le bonheur que j'avais d'avoir un tel père, il m'exhorta à profiter désormais de ses leçons et de ses exemples» (p. 158).

Cette multiplication de la figure paternelle en une série de substituts trouve sa représentation la plus puissante en la personne du Lieutenant de

Produced by The Berkeley Electronic Press, 1996

Eighteenth-Century Fiction, Vol. 8, Iss. 3 [1996], Art. 6

Police.[15] C'est lui qui intervient entre l'État et le fils; c'est à travers lui que s'organise tout le réseau de surveillance. Mais il est avant tout le porte-parole des pères. Il a pour mission d'exécuter par la force ce qu'ils sont incapables d'imposer par le seul jugement moral. La parole paternelle, relayée par le Lieutenant de Police, prend une dimension performative d'une terrible efficace. Ce pouvoir évidemment peut remonter encore plus loin, émaner de l'autorité royale et Foucault a bien montré sa complicité avec l'arbitraire familial. Le pouvoir absolu du monarque est alors utilisé comme une menace «absolument redoutable».[16]

Un second procédé est l'infantilisation et la dévalorisation constante de Des Grieux, le rappel de sa minorité. Des Grieux est constamment pris en flagrant délit d'exaction. La quête du bonheur qui l'anime et le motive est toujours fatalement interrompue. Des Grieux côtoie la punition constante. Il est même menacé du châtiment le plus terrible, de l'ultime leçon: le supplice public, le châtiment spectaculaire par excellence. C'est la Place de Grève, ce lieu fameux d'exécutions, que réclame pour son fils le père de Des Grieux, excédé: «Vous allez à la renommée par un chemin infaillible. J'espère que le terme en sera bientôt la Grève, et que vous aurez effectivement, la gloire d'y être exposé à l'admiration de tout le monde» (p. 155). Ce souhait terrible, expression ultime et mortelle de la colère du père rendrait le fils à sa seule souillure, le détachant du lignage paternel, préservant l'intégrité et l'honneur du Nom-du-Père. Le supplice permettrait l'aveu spectaculaire des fautes du fils.

C'est par la médiation de la famille que le contrôle sexuel du fils libertin est aussi le plus efficace. Des Grieux est tout au long rappelé au mariage, à l'alliance, au couple légitime. Sa dépense érotique avec Manon est jugée criminelle. Il est forcé à de nombreuses interrogations dans lesquelles il finit par admettre sa conduite scandaleuse. En d'autres termes, Des Grieux doit représenter à l'État son corps d'infamie, sa conduite transgressive. Les moments de solitude avec Manon sont les moments les plus représentatifs de ces procédures. Les deux protagonistes sont constamment interrompus dans les rares instants d'intimité érotique: c'est en effet l'œil de l'État qui vient chaque fois surprendre les amants coupables, dans une série d'aveux physiques forcés. C'est le

15 Il s'agirait selon Sgard du marquis de Voyer d'Argenson, «protecteur des gens de qualité et des enfants de famille» (p. 61). Sur les fonctions de ce personnage voir aussi Guiragossian, pp. 685–86.

16 «La Vie des hommes infâmes», pp. 22–23. Le privilège de la décision royale est accordée aux pères nobles. Dans *Manon Lescaut*, Des Grieux, vagabond, n'est discipliné que par ordre du Lieutenant de Police.

Saint-Amand: L'Aube des disciplines: Manon Lescaut

père doublé de ses substituts puissants qui vient interrompre le coït criminel. Telle est aussi l'efficace de ces prises de corps de Des Grieux par la police. Ils docilisent Des Grieux tout autant qu'ils le castrent. Ils le soumettent à une incapacité dégradante. Ce qu'on a coutume de lire avec un sourire comme une incapacité virile de Des Grieux, comme une impuissance, doit être plutôt reporté sur l'appareil de l'État et ne pas servir à humilier de nouveau le fils désobéissant. Il faut voir au contraire ici la réalisation jusque dans le corps sexuel de la sanction normalisatrice.

Réforme et punition

Miracle!: Des Grieux est à la fin du roman un individu réformé. Il réintègre la société, sa famille, et son rang: «Le vent était favorable pour Calais, je me suis embarqué aussitôt, dans le dessein de me rendre à quelques lieues de cette ville, chez un gentilhomme de mes parents, où mon frère m'écrit qu'il doit attendre mon arrivée» (p. 188). Le roman se referme sur le retour du fils prodigue, mais lui réserve en même temps un deuil difficile. Des Grieux apprend de son frère la mort du père. Il se culpabilise, voyant la suite irresponsable de ses actions comme la cause de cette mort: «j'ai appris la triste nouvelle de la mort de mon père, à laquelle je tremble, avec trop de raison, que mes égarements n'aient contribué» (p. 188). Ici aussi, la fin chrétienne de l'histoire avec la référence biblique évidente ne doit pas nous faire oublier l'œil vigilant de l'État.

On peut lire le roman dans le sens d'une leçon réussie et bien administrée, la stylisation de ce qui a été pour Des Grieux complètement assimilé. Il donne à l'Homme de Qualité, le narrateur, le dossier de son examen, le détail du récit de sa criminalité et de sa réforme. Plus précisément, au terme d'un parcours qui «fiche» et documente le chevalier (dénonciations, enquête, rapports), le récit qu'il fait amalgame la procédure policière à un aveu personnel qui récupère, avec tout le poids du malheur, la rumeur criminelle qui a circulé autour de lui. Ainsi commence donc le murmure de ses désirs repentis.

Nous savons par ailleurs que Des Grieux va réintégrer la vie des hommes. Dans l'intermède entre la première et la seconde partie du roman, le marquis de Renoncour, l'Homme de Qualité à qui Des Grieux livre son histoire, la figure paternelle attentionnée qui lui permet de faire le voyage en Louisiane avec Manon, l'invite à souper. Devant lui, Des Grieux fait retour sur sa ruine passée. En face de ses auditeurs attendris, et déjà avec un certain calcul esthétique, il juge lui-même son histoire «intéressante» (p. 117). Tout se passe comme si, devant le rangement

Produced by The Berkeley Electronic Press, 1996

Eighteenth-Century Fiction, Vol. 8, Iss. 3 [1996], Art. 6

du fils, sa nouvelle naissance—Des Grieux ayant fait l'épreuve terrible de «la force des passions» (p. 29)—Prévost avait voulu lui faire don d'un père attendrissant, moins vindicatif que celui du sang.

Le roman réserve par contre à l'héroïne une fin spectaculaire, une punition plus archaïque. Manon sera déportée en Louisiane, sur avis du Lieutenant de Police, sans doute à la requête d'un personnage influent. Voici comment Prévost raconte l'embarquement de Manon:

> Je fus surpris, en entrant dans ce bourg, d'y voir tous les habitants en alarme. Ils se précipitaient de leurs maisons pour courir en foule à la porte d'une mauvaise hôtellerie, devant laquelle étaient deux chariots couverts. [...] La curiosité me fit descendre de mon cheval, que je laissai à mon palefrenier. J'entrai avec peine, en perçant la foule, et je vis en effet quelque chose d'assez touchant. Parmi les douze filles qui étaient enchaînées six à six par le milieu du corps, il y en avait une dont l'air et la figure étaient si peu conformes à sa condition, qu'en tout autre état je l'eusse prise pour une personne du premier rang. (pp. 33–34)

La scène de la charrette qui emmène Manon au Havre-de-Grâce, d'où elle sera embarquée pour l'Amérique, rappelle ici tout autant les supplices publics que la fête des fous. Ce défilé de la honte sert d'aveu public et carnavalesque des crimes. Le texte offre l'examen public des visages de la débauche. Le trajet est une espèce d'exposition condensée de l'histoire criminelle des prostituées. Foucault, en rappelant les galériens, évoque dans *Surveiller et punir* ces «saturnales du châtiment».[17] Le spectacle des prostituées jetées aux huées de la foule appartient au régime du supplice et de la torture ancienne. Mais le fourgon qui emmène l'héroïne enchaînée à ses compagnes peut nous paraître aussi comme une prison roulante. En tout cas, le corps social, enfin purifié, achève dans une dernière mise en scène de souiller les corps de celles qui ont débauché le tissu social.

La *différence* dans le sort de Manon Lescaut l'atteint d'abord dans son statut social. Les lieux correctionnels se referment de plus en plus sur sa naissance commune. À la fin, elle quitte la cellule sombre de l'Hôpital pour être exposée au grand jour sombre de ses malheurs. Mais la punition infligée à l'héroïne vise aussi son sexe. Il fallait bannir cette «Vénus», la Sphynge qui a su non seulement tenter les fils, mais ruser aussi avec les pères.[18] Au bout du compte, le roman fait à la fin, dans le cas de Manon, l'inverse de la situation de Des Grieux. Il masque pour lui l'impact policier par la conversion religieuse. Dans le cas de

17 *Surveiller et punir*, pp. 261–69.

18 On sait que Manon est souvent désignée dans le roman comme mystérieuse, énigmatique.

Manon, il double la représentation policière (archers, gardes assurent la déportation de l'héroïne) par le spectacle ancien, sacrificiel (en exposant Manon comme bouc émissaire). Le roman sait comment ménager ses fils (ils se passent la main à travers la Bible), mais il est sans pitié pour les monstres.

Manon Lescaut nous offre une page sombre de l'autoritarisme de l'âge classique. Prévost met bien en scène différentes versions de la pénalité: pratiques de la surveillance, plus modernes, et rituels cérémoniels archaïques (exposition de Manon, supplice souhaité pour Des Grieux). Foucault montrera les suites paradoxales du projet «anatomo-politique» de l'absolutisme des Lumières. Il verra les contradictions d'un siècle qui maintiendra en apparence la tolérance et l'adoucissement des peines tout en poursuivant une manœuvre généralisée de contrôle de la mobilité des individus pour la garantie de la paix civile. Le siècle qui a vu l'énonciation philosophique de la volonté générale doit aussi être perçu comme l'âge rusé des disciplines: «Le songe d'une société parfaite, les historiens des idées le prêtent volontiers aux philosophes at aux juristes du XVIIIe siècle; mais il y a eu aussi un rêve militaire de la société; sa référence était non pas à l'état de nature, mais aux rouages soigneusement subordonnés d'une machine, non pas au contrat primitif, mais aux coercitions permanentes, non pas aux droits fondamentaux, mais aux dressages indéfiniment progressifs, non pas à la volonté générale mais à la docilité automatique».[19] Si Prévost, prospectivement, en dénonçant le libertinage des dernières années du Grand Siècle, jette un clin d'œil dénonciateur sur la Régence, peut-être peut-on aussi projeter sur les années Louis XV une égale critique des rigueurs secrètes de l'autorité.

Université Brown

19 *Surveiller et punir*, p. 171.